

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 34 (1997)  
**Heft:** 1301

**Artikel:** Du bifteck aux hormones  
**Autor:** Escher, Gérard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1015123>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Du bifteck aux hormones

**L'organisation mondiale du commerce (OMC) ordonnera à l'Union européenne de lever l'interdiction d'importer du bœuf aux hormones des USA; en substance, dit l'OMC, les preuves scientifiques du danger de la viande traitée font défaut, et l'interdiction équivaut donc à une pratique commerciale discriminatoire, bannie par l'OMC.**

**P**OUR FAVORISER LA croissance musculaire, une demi-douzaine d'hormones synthétiques, appelées indifféremment œstrogènes ou hormones sexuelles, stéroïdes, stéroïdes anabolisants sont utilisées (en particulier aux USA, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande). Trois d'entre elles sont dites « naturelles », bien que préparées en laboratoire, car elles sont identiques aux hormones trouvées dans nos corps: ce sont l'œstradiol, la progestérone et la testostérone. L'administration des hormones fait monter les niveaux hormonaux dans la viande, qui en contient naturellement, d'un facteur 3 à 10. Aux USA, deux tiers des 130 millions de bêtes abattues annuellement sont traitées; les résidus hormonaux ne sont pas mesurés.

## Diethylstilbestrol dans le vitello

Petit historique; en 1980, des repas distribués dans des écoles italiennes provoquent des problèmes de santé (non spécifiés) auprès des enfants. On détecte alors une hormone synthétique interdite, le diethylstilbestrol (DES) dans le vitello. Un boycott massif s'en suit et, en juillet 1981, le Conseil des ministres de la Communauté adopte une directive interdisant l'utilisation d'hormones pour accélérer la croissance. Après huit ans de péripéties dont l'Europe a le secret (le ballet Conseil des ministres, Commission, Parlement), et des couacs (la commission scientifique Lamming conclut que l'utilisation appropriée des hormones naturelles ne provoquerait pas de problèmes de santé), huit ans après donc, au premier janvier 1989, l'interdiction de produire ou d'importer de la viande aux hormones entre en vigueur, avec mesures de rétorsion immédiates des USA pour une perte estimée à 100 millions de dollars par an.

Parallèlement, d'autres organismes internationaux se penchent sur le problème. Une commission scientifique conjointe OMS-FAO, réunie en juin 1987, conclut qu'il n'est pas nécessaire d'établir des seuils maximaux pour l'administration d'hormones naturelles, et fixe ces limites pour les hormones synthétiques. Une décision dans le même sens est prise par le Codex Alimentarius (comité du GATT puis de l'OC pour les questions ali-

mentaires) en juillet 1995. Il est vrai que l'on peut soupçonner ces organismes de manque d'indépendance; par exemple, au Codex, les intérêts des producteurs sont très bien représentés, mais il n'y a pas de représentants de médecine préventive. L'Union européenne affirme immédiatement ne pas se plier à ces conclusions et organise en grande pompe une conférence scientifique publique, avec les meilleurs cerveaux, à Bruxelles en novembre 1995. Mais les traîtres scientifiques arrivent à la conclusion que, dans des conditions spécifiques d'utilisation, les hormones « naturelles » ne présentent pas de danger pour la santé. La réunion des ministres de l'agriculture du 22 janvier 1996, où ce grand congrès est résumé en deux phrases, décide de ne pas toucher à la législation actuelle: « en accord avec les attentes des consommateurs et avec les besoins du secteur bœuf et veau ».

Je souris à l'idée de la puissante Union européenne se drapant dans l'éthique du « risque zéro » pour les consommateurs, alors qu'elle est en fait préoccupée par la chute de la consommation, et par la concurrence des producteurs américains, si l'interdiction devait être levée. Mais je crains aussi les hormones. Il est vrai que les contraceptifs, aux doses autrement plus élevées d'hormones, n'ont pas entraîné de cancers massifs; il est vrai aussi, qu'au laboratoire, les stéroïdes peuvent être cancérigènes. N'oublions pas non plus le cas des petites puertoricaines (au début des années soixante-dix) qui ont vu leurs seins se développer et les règles arriver à trois ans, après avoir mangé du poulet traité massivement aux hormones. ge

## Médias

**D**ÉBUT DES COMMUNICATIONS internes dans le numéro spécial du cinquantenaire de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*: « 50 ans, 2649 éditions sur 414 120 pages et 1 793 966 873 exemplaires vendus pour accompagner l'histoire de l'Allemagne fédérale grâce à 3677 collaborateurs, dont 734 rédacteurs, 10 rédacteurs en chef et un éditeur. » cjp